

REZE

MAGAZINE



N°70
Octobre-novembre-
décembre 2000

La sécurité alimentaire dans
les restaurants scolaires, p. 11 à 13

Emploi, le nouvel élan

P23-2000-70

rousseau
atlantique

TP

Z.I. - B.P. 28 - 44260 SAVENAY - TÉL. 02 40 58 97 22 - FAX 02 40 56 80 64

flunch

Du 1er Octobre au 31 Décembre 2000

Un plat chaud acheté
le 2ème plat chaud

10f
1,52 €

la réduction s'applique sur le plat le moins cher et
n'est pas cumulable avec d'autres promotion,
le Menu Express et les Soirées Brasserie.
Offre valable, sur remise de ce coupon,
pour 2 personnes prenant ensemble leur repas

SALLE CLIMATISÉE

flunch

Nantes Rezé • C.Cial Atout Sud

Tél. 02 40 04 11 85

OUVERT 7 JOURS / 7
MÊME LE DIMANCHE
DE 11H À 21H30 NON STOP

BRICOLAGE - CONSTRUCTION
DÉCORATION - JARDINAGE

LE ROY MERLIN

...et vos envies
prennent Vie!

Nous sommes heureux
de vous accueillir du
lundi au samedi de 9h à 20h

Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41



CENTRE COMMERCIAL
Locéane



30 BOUTIQUES A VOTRE SERVICE
Route de la Rochelle à Rezé

ACCUEIL

CHOIX

QUALITÉ



Rezé à l'ONU

ÉDITORIAL

Les actions de la ville sont nombreuses qui symbolisent une dynamique de solidarité à l'égard de populations soucieuses d'échanger des savoir-faire, de s'ouvrir à l'expérience d'autres régions du monde. Un engagement fort dont le conseiller municipal aux relations internationales, a pu témoigner au sommet de l'ONU, à Genève en juin dernier. Nous avons en effet été invités à présenter nos actions en faveur de Villa El Salvador et des associations péruviennes qui luttent contre la maltraitance et la violence infantile.

Cette volonté d'être un citoyen du monde, attentif et actif, est partagée par beaucoup. Aux côtés de l'OMJRI⁽¹⁾ et du service municipal des relations internationales, dix-sept associations et une quinzaine de classes ou établissements scolaires rezéens



Dans le cadre de sa coopération avec la ville de Giloogovc, la municipalité de Rezé a sollicité le District pour coordonner l'aide des communes.

œuvrent dans ce domaine : échanges entre jeunes Rezéens et Péruviens, initiés par l'association Villa El Salvador⁽²⁾ ; acheminement, cet été vers la Roumanie, de matériel médical et de jouets par des lycéens de Jean Perrin ; transport au Mali de livres d'école et cartes murales par l'association Indi Ko, etc.

Afin de continuer à monter des projets de coopération, nous avons récemment interpellé le district nantais. Nous souhaitons en effet travailler, en partenariat avec d'autres villes de l'agglomération, à la reconstruction du Kosovo et, plus particulièrement, de la ville de Giloogovc. En mai dernier, une délégation rezéenne s'est rendue dans cette ville : plus de la moitié des habitations sont à reconstruire !

Le Maire.

(1) Office municipal du jumelage et des relations internationales

(2) Dans le secteur de la menuiserie, de l'horticulture, de la boulangerie et de la mécanique automobile. Contact : 02 40 13 22 82.

10 à 13 ENSEIGNEMENT

- Le point sur la rentrée
- Restauration scolaire :
sécurité optimale

15 ÉCONOMIE

Ce qui bouge !

16 SÉCURITÉ

Les agents de médiation sociale
et civique

17 à 19 DOSSIER

Emploi : moral en hausse

20 et 21 INTERCOMMUNALITÉ

Ce qui restera aux communes
en 2001

22 et 23 FISCALITÉ

Comprendre sa taxe d'habitation

25 SPORT

Michelle Mena, sauvée
par le ping-pong

26 PORTRAIT

Étienne Brissac,
100 ans et des océans...

27 CULTURE

8 000 personnes à la Balinière

28 CITOYENNETÉ

Les Rezéens ont la parole

29 et 30 BD ET JEUX

Illustration de la couverture : bâtiment, restauration
et hôtellerie manquent de bras, confirment les professionnels.
Enquête, pages 17 à 19. Photo : construction du parking
de la place du 8-Mai.

Site internet : www.mairie-reze.fr



Rezé-Magazine
est un
trimestriel
réalisé
par le service
communication
de la mairie
de Rezé.

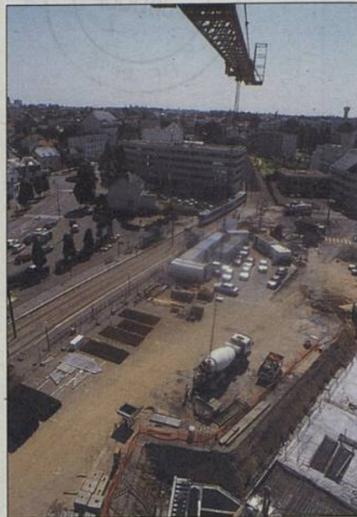
Directeur de la publication : Alain Guiné
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédacteur en chef : Dominique Robin
Photos : Mireille Janvier, BD : Bruno Bazile.
Mots fléchés : Philippe Imbert
Ont collaboré à ce numéro : Thomas Heng,
Baladine Claus, Agnès Clermont, Geneviève Martin,
David Solon.
Maquette : Le Square Deshoulières
Impression : Top Imprimerie. Régie publicitaire :
Vanden SA. Tirage : 20 000 exemplaires
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 %
à partir de vieux papiers.

TRAVAUX

De la place du 8 Mai...

Engagés fin avril, les travaux de réaménagement de la place du 8 Mai, placés sous maîtrise d'ouvrage du district, se poursuivent. Plus d'une centaine de personnes sont mobilisées sur ce chantier. La construction du pont qui va enjamber la voie ferrée a débuté mi-septembre, tandis que le soutènement de la nouvelle avenue André-Malraux est programmé mi-octobre : il s'agit de surélever la voie pour l'amener à la hauteur du pont et la conforter de chaque côté par des blocs de pierre.

Quant au parking semi-enterré, sa construction doit être achevée d'ici la fin 2000. La mise en service de l'ensemble est prévue pour le printemps 2001 ■



A près de 40 mètres au-dessus du sol, une imposante grue domine depuis quelques mois le chantier de la place du 8 Mai. De part et d'autre, la vue est imprenable !

...à la Butte de Praud

Sur seize hectares de terrain, environ 150 personnes travaillent depuis septembre 1999 à la construction du nouvel hypermarché Leclerc de la Butte de Praud (40 000 m² de plancher). Celui-ci accueillera un restaurant Mac Donald, ainsi

qu'une galerie d'une cinquantaine de commerces. « A terme, le site accueillera plus de 400 salariés », indique Joseph Laury, directeur de Sud-Loire Distribution, l'entreprise gérant l'hypermarché. Ouverture prévue en mars 2001 ■



Une brasserie ouvrira dans l'orangerie du XIX^e siècle, préservée à la demande la ville.

Mieux identifier les bâtiments communaux

Une même signalétique pour tous les bâtiments communaux a été mise en place : écoles élémentaires publiques, équipements sportifs, etc. Elle permettra à chacun de mieux les identifier, de rendre plus lisible leur appartenance au patrimoine municipal, bref de mieux se repérer. Quarante panneaux, sur pieds ou muraux, ont ainsi été implantés. Ils reprennent la charte graphique de la Ville. La signalétique de lieux tels que le théâtre ou le gymnase Créteuil n'a cependant pas été modifiée puisque ces derniers bénéficiaient déjà d'une signalétique spécifique. Coût de l'opération : 88 200 F/13 446 € ■

Zone bleue à Saint-Paul

La zone bleue a été étendue, le 4 septembre, au quartier Saint-Paul : place Roger Salengro, rue Aristide Briand (de la place Salengro jusqu'à la rue des Frères Brégeon), rue Jean-Jaurès (de la place Salengro jusqu'au collège Pont-Rousseau). Une extension qui fait suite à des demandes de commerçants, ainsi qu'au bon accueil fait par les Rezéens à la mise en place de la zone bleue début avril, dans le secteur de Pont-Rousseau, du bourg et place Lemeut ■

Rendez-vous juridiques

Après une interruption en juillet et en août, les rendez-vous juridiques mis à la disposition des Rezéens ont repris le mercredi 6 septembre. Les rendez-vous sont à prendre auprès du service municipal des Affaires juridiques, 2 bd Le Corbusier, au 02 40 84 42 55 ■

Les associations sur Internet

Le nom du responsable d'une entreprise ? Le numéro de téléphone d'une association ? L'adresse d'un commerce ? Toutes ces informations sont désormais disponibles en un seul clic ou presque sur le site web de la ville. Pour accéder à l'annuaire des entreprises, il suffit d'entrer dans le thème « Vie professionnelle ». Celui consacré aux associations est disponible via le chapitre « Vivre à Rezé ». Un classement par domaine d'activités puis par type d'activités facilite une recherche précise et rapide des informations demandées.

Site Internet : www.mairie-reze.fr ;
e-mail : webmestre@mairie-reze.fr ■

Transports publics

Depuis la rentrée de septembre, la ligne 97 qui relie Vertou à Pont-Rousseau via les rues de la Chaussée, Blordière, Lagathu, Fraix et Aragon, a été renforcée avec des passages de bus plus fréquents. Le dimanche, la ligne 31 qui part de Trentemoult, s'arrête désormais à la gare sud de Nantes et non plus, comme

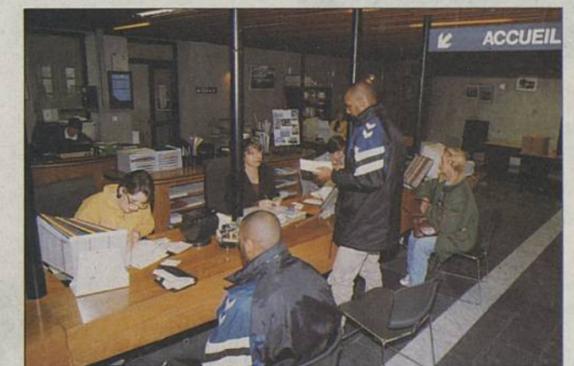
c'était le cas jusqu'alors, à Pirmil. A l'échelle des 21 communes du district, plusieurs modifications sont intervenues, notamment près des nouvelles lignes de tram. Cela se traduira, cette année, par une augmentation de 835 000 kilomètres parcourus (+ 4 % environ) ■

Piste de skate

Après avoir élaboré le projet avec des jeunes pratiquant le skate, la ville vient de faire réaliser une piste de skate, rue de la Trocardière. Opérationnelle en octobre, elle sera ouverte à tous. Équipé d'un mobilier complet (mini-rampe, sun box, slider, quarter), ce nouvel équipement est complètement intégré au complexe sportif. Éloigné des habitations, son utilisation ne provoquera pas de nuisances sonores. Coût : 395 000 F/60 217 € ■

**La mairie passe aux 35 heures
Des améliorations pour les usagers**

A la mairie, le passage aux 35 h de travail hebdomadaire (accord signé au mois de juin) a été l'occasion d'une réflexion collective sur la qualité des services rendus aux usagers. Ainsi, en contrepartie de cette baisse du temps de travail, il a été décidé d'améliorer certaines prestations et en particulier celles qui concernent directement le public. Concrètement, depuis septembre, l'accueil et le service des formalités administratives sont ouverts sans interruption. Par ailleurs, la piscine municipale sera ouverte le lundi après-midi pendant les vacances scolaires, tandis que les stages, cours et animations pour les enfants vont s'y multiplier. Dans les écoles, les horaires de l'accueil périscolaire sont étendus (lire page 10). Les associations apprécieront, elles aussi, le changement, puisque désormais les services municipaux leur livreront le matériel loué. Enfin, le fleurissement de la ville ainsi que son nettoyage (lutte anti-tags, voirie, points tri) devraient être renforcés. En terme d'emploi, la réduction du temps de travail entraîne l'embauche de 17 agents et la titularisation de 17 auxiliaires ■



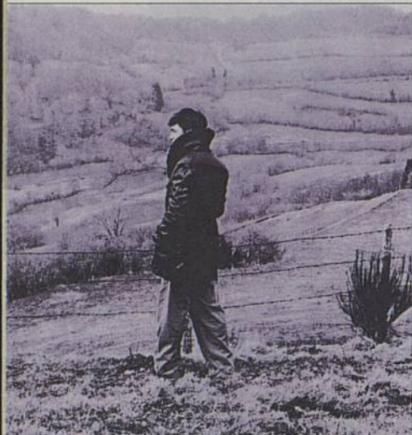
Les rendez-vous des Rezéens

Fêtes / Concerts

Le quai Léon Sécher en fête.

Animation fluviale, concours de pêche, peinture, sculpture, BD, bal guinguette, concerts... Organisé par les habitants du quartier, l'ARPEJ, l'ALN et la ville.

Du samedi après-midi
7 octobre au dimanche soir
8 octobre.



Jean-Louis Murat.

A la clé de ce concert : un nouveau dispositif scénique avec projection d'images Internet.

Samedi 7 octobre,
théâtre municipal. ARC.

Beverly Jo Scott.

Trio de musiciens au répertoire bluesy. Attention, découverte !

Mardi 10 octobre,
théâtre municipal. ARC.

Carte blanche à (Hemp).

A l'occasion du nouvel album de (Hemp). Avec aussi Ezekiel et la Phaze.

Vendredi 13 octobre,
la Barakason. MJC.

Ensemble vocal de Nantes et Stradivaria.

Concert «Rameau», pour fêter le 30^e anniversaire de l'ensemble vocal de Nantes.

Mardi 17 octobre, Cité des Congrès à Nantes. ARC.

Soirée tzigane.

Avec Dobranotsch (St-Petersbourg) et Rageous Gratoons.

Vendredi 20 octobre,
la Barakason. MJC.

10^e anniversaire du jumelage Rezé-Dundalk.

Une trentaine d'Irlandais sont attendus pour cette commémoration qui sera marquée par plusieurs animations.

Du 27 au 29 octobre.

Carte blanche à la Maison Lopez.

Avec Bikini Men, Némé, Toxxic

TV et les Portobello Bones.

Samedi 28 octobre,
la Barakason. MJC.

Des basses en haut.

Voilà Weed, Les Hameson et Shaft se succéderont sur scène.

Vendredi 3 novembre,
la Barakason. MJC.

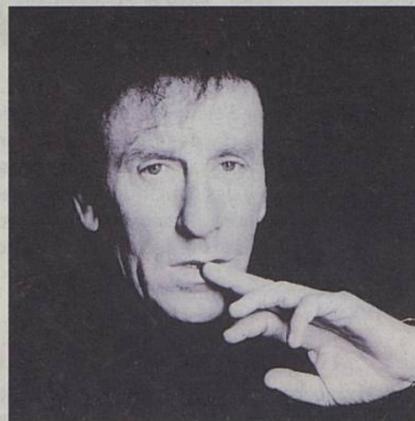
Alain Souchon.

Concert assis.

Judi 16 novembre, halle de la Trocardière. ARC.

Anna Karina et Philippe Katerine.

Co-récital très «classe» avec un dandy chanteur qui a écrit



Alain Souchon

des chansons tout spécialement pour l'égérie de Godard.

Mardi 21 novembre,
théâtre municipal. ARC.

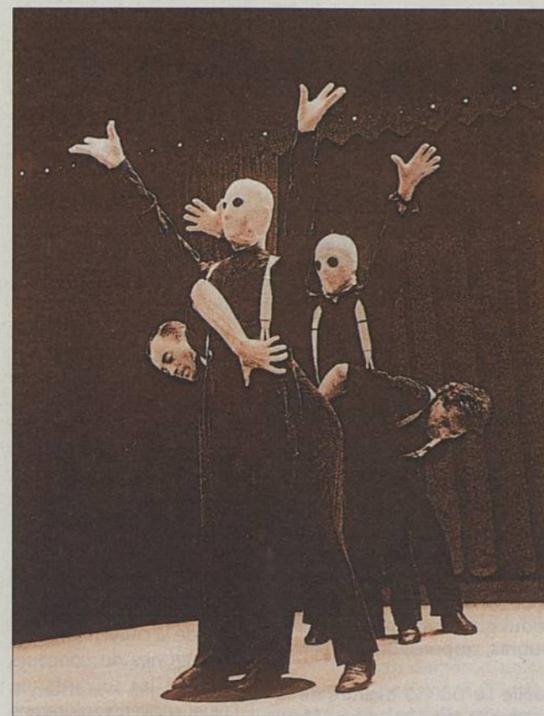
Carte blanche à l'Acener.

Hip-hop, reggae, raï et soul avec Intik puis Human'Ko.

Vendredi 1^{er} décembre,
la Barakason. MJC.



Anna Karina



Les Acrostiches.

Kagel - Poursuite.

Spectacle monté par Hervé Tougeron et Catherine Verhelst, avec les élèves de l'école de musique.

Judi 7 et vendredi
8 décembre, château des Ducs, Nantes. ARC.

Ensemble instrumental de Rezé.

« Les bruits du matin », spectacle de Noël pour les enfants de Rezé. Série de 8 séances dont une tout public.

Mardi 19 décembre, théâtre municipal. ARC.

Humour-théâtre

Les Acrostiches.

Compagnie à la frontière du nouveau cirque et de l'humour.

Vendredi 1^{er} décembre,
théâtre municipal. ARC.

La Crise finale.

Par la troupe des Trubliions, dans le cadre d'une soirée Carte blanche à l'association ATTAC. Représentation suivie d'un débat. Entrée gratuite.

Vendredi 29 septembre,
la Barakason. MJC.

Frédéric Tousch.

Humour et parodie...

Vendredi 10 novembre,
la Balinière. ARC.

Projection-débat

Ciné-Femmes.

Le 16 octobre, dans le cadre de « Lire en fête » (voir l'encadré ci-contre). Le 20 novembre, dans le cadre de la Semaine de l'enfant citoyen : « Les alternatives à la prison pour les mineurs ».

Séances à 20 h 30,
à l'Espace Diderot.

Renseignements

ARC, centre musical de la Balinière.
Billetterie : 02 51 70 78 00.

MJC - La Barakason, allée du Dauphiné, 02 40 75 57 28.

Lectures

Du 4 au 28 octobre

Écoute, petite oreille

A l'occasion de « Lire en fête », la médiathèque braque ses projecteurs sur les bébés et les tout jeunes enfants. Eux aussi « lisent » avant de savoir lire, écoutent des sons et des mots, s'emparent avec bonheur des objets livres et des objets sonores.



Dans le programme de « Lire en fête », diverses situations d'écoute sont proposées aux enfants. Les rencontres avec des professionnels du monde du livre et du monde de la musique permettront aussi aux adultes de mieux comprendre leur rôle dans la transmission des mots et des sons aux enfants. La venue de Michel Gay (1), auteur illustrateur, dans des écoles maternelles de la ville, constituera par ailleurs un rendez-vous important.

M. Gay (auteurs-illustrateurs).
Samedi 14 octobre à 16 h,
médiathèque, salle audiovisuelle.

Vente de livres par la librairie « Les Enfants Terribles ».

Samedi 14 octobre de 14 h
à 18 h, médiathèque.

Ciné-Femmes : « Les goûteurs de sons ».

Ce film présente des séances d'éveil musical dans une crèche. Suivi d'un débat avec B. Maury Le Bris, musicologue, B. Ripoché et M. Turini, professeurs à l'école municipale de musique et de danse.

Lundi 16 octobre à 20 h 30,
médiathèque, salle audiovisuelle.

La bêtasson. Sculpture musicale créée par deux artistes de l'association Phosphonie.

Du 4 au 28 octobre,
médiathèque.

Grand-mère, raconte-moi une histoire !

Contes pour les enfants (18 mois / 3 ans) par des mamies de l'association Voisin'âge.

Mercredi 11 octobre à 10 h,
médiathèque.

« Mademoiselle Hirondelle ».

Spectacle par la Compagnie Azara. Pour les 0-3 ans.

Mercredi 18 octobre à 16 h,
sur réservation, médiathèque.

« Qu'est-ce que la musique ? ».

Conférence de Gabriel Poulard, compositeur.

Vendredi 20 octobre à 20 h 30,
médiathèque, salle audiovisuelle.

Michel Gay, auteur illustrateur, rencontre deux classes de maternelles et la halte-accueil Pousse-Poussette.
Vendredi 13 octobre.

Lire et raconter aux tout-petits.

Table ronde animée par M-J Coulon (Jeunesse et Sports), avec N. Garet-Gloannec (pédopsychiatre), É. Resmond (association ACCES), V. Bourgeaud et

(1) Michel Gay a publié une quarantaine d'ouvrages, la plupart à « l'École des loisirs ». On peut citer : « Pousse-poussette », « Petit avion », « Bihoundé », « Une étoile pour toi », « Cromignon », « Zou ».



CD de Stradivaria

L'ensemble instrumental du centre musical de la Balinière compte un opus de plus dans sa discographie : « *Leçons de Ténèbres* » de Franz-Xaver Richter. Ce compositeur fut maître de chapelle à la cathédrale de Strasbourg au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Selon Emmanuel Hondré qui a signé le livret accompagnant le CD, on peut lire l'œuvre de Richter comme un « trait d'union entre le Baroque et Classique ».

« *Les leçons de Ténèbres* » étaient chantées pour célébrer la Passion du Christ dans les jours précédant Pâques. Cet enregistrement, qui confirme l'action de Stradivaria dans le domaine de la recherche musicologique et de l'interprétation du patrimoine musical, est le fruit d'un partenariat avec « Alsace, terre de culture ». Cette association lutte pour la sauvegarde du patrimoine musical alsacien des XVII^e et XVIII^e siècles ■

Maisons et balcons fleuris



Mme Ménard (rue du Château de Rezé) a remporté l'adhésion du jury dans la catégorie « Maison avec petit jardin ».

En juin, la ville a organisé un concours de maisons et balcons fleuris. Les critères retenus pour départager les candidats étaient les suivants : qualité du fleurissement, choix des couleurs, originalité de la conception et des végétaux utilisés. Le jury était composé d'élus, de M. Chaillou, ancien membre du comité horticole et maraîcher, de M. Ollivier, chef du centre technique municipal « espaces verts et environnement » et de M. Bougras, responsable des serres et pépinières municipales.

Le palmarès est le suivant : Mme Gaëlle Le Dû (55 avenue de la Libération), dans la catégorie « appartement avec balcon » ; Mme Marie-Thérèse Ménard (103 rue du Château de Rezé) dans la catégorie « maison avec petit jardin » ; Mme Françoise Barthélémy (4 allée de Gascogne), dans la catégorie « jardin familial » ; M. Claude Baudry (14 rue de la Paix), dans la catégorie « maison avec jardin visible de la rue »

Ont également participé : B. Auzizeau, P. Averty, O. Boisdrion, G. Brangeon, G. Brilland, G. Brizard, G. Cadorel, V. Cancouet, L. Chiron, C. Collet, C. Cosson, M. Doisneau, P. Drapeau, C. Duval, N. Gauthier, T. et P. Gilet, A. Lemonnier, P. Lemonnier, F. Longépé, J. Maidon, A. Martin, P. Mas, J. Merrieau, M-C. Nicoleau, M. et M-L. Pinel, M-J. Praud, J. Richard, J. Robin, J. Rousseau, M. Tranchant, L. Tuloup, P. Verger ■

Citoyenne du III^e millénaire

Myriam Pavageau est une jeune Rezéenne dont on pourrait facilement dire qu'elle est bien partie dans la vie.

A 18 ans, elle est titulaire du bac, a passé un an en classe prépa au lycée Clémenceau et s'apprête à intégrer Science-Po à Paris. Un parcours scolaire sans faute. Pour parfaire ce joli CV, Myriam s'est offert une petite cerise sur le gâteau : au début de l'été, elle a remporté un concours organisé par le Sénat et Ouest-France sur le thème de la citoyenneté.

Les termes du concours étaient les suivants : « Quel citoyen voulez-vous être au III^e millénaire ? », une question à laquelle les jeunes de 18 à 25 ans étaient invités à répondre en 25 lignes maximum. C'est le texte de Myriam qu'un jury de sénateurs a retenu.

Ce texte est disponible sur Internet : www.mairie-reze.fr ■

Ouverture de l'épicerie sociale

Une épicerie sociale va ouvrir début 2001 au n° 32 rue Victor Fortun. L'objectif de ce projet : accompagner les ménages en difficulté dans leur acquisition d'une plus grande autonomie, renforcer la lutte contre l'isolement, développer la solidarité et la citoyenneté.

Les bénéficiaires de cette épicerie seront accueillis par une conseillère en économie sociale et familiale recrutée par la ville et par une intervenante sociale mise à disposition par l'Association d'aide à domicile temporaire. Au cours de la première année de fonctionnement, il est prévu d'accueillir une centaine de familles, pour la plupart déjà en contact avec le centre communal d'action sociale (CCAS) ou avec les associations caritatives et les travailleurs sociaux du Conseil général et de la CAF.

Originalité : les utilisateurs de l'épicerie sociale seront associés au fonctionnement de l'épicerie qui ouvrira deux à trois jours par semaine. Cette ouverture fait suite à la création, l'an dernier d'un chantier d'insertion « maraîchage biologique » piloté par la ville et l'association OSER. Avec la réinsertion professionnelle des personnes accueillies sur le chantier, le projet est de permettre à des habitants en difficulté économique de disposer de produits frais et de saison.

Le chantier de maraîchage qui a distribué 15 tonnes de légumes (soit 2 525 paniers) en 1999, participera pour une grande part à l'approvisionnement de l'épicerie. Cette épicerie, mise en place par la ville, a suscité l'intérêt, le soutien et la mobilisation de nombreux acteurs : personnel du service municipal de l'Action sociale, assistantes sociales, conseillères de la CAF, associations caritatives, etc. Une dynamique qui a permis d'obtenir des apports financiers. L'achat des équipements et l'aménagement des locaux (de l'ordre de 400 000 F/60 980 €) seront en effet subventionnés par l'État - dans le cadre du Contrat de ville - et par le conseil général. La Caisse d'allocations familiales, partenaire incontournable, sera par ailleurs sollicitée ■



Le chantier maraîchage biologique approvisionnera en partie l'épicerie.

District infos

Tramway 9 km de lignes supplémentaires

Depuis le 28 août, les rames de tramway sont entrées en service sur la ligne 3 entre l'Hôtel-Dieu à Nantes et la station « Plaisance » à Orvault. Ce parcours de 4 km comptera 12 stations, dont 10 nouvelles. Il emprunte les places Bretagne et Viarme, la rue du Poitou, le boulevard Jean-XXIII, la place Alexandre-Vincent (Sainte-Thérèse), le quartier Beauséjour à la limite de Nantes et de Saint-Herblain puis le quartier Plaisance. Ce nouveau tronçon dessert 35 000 habitants et la TAN mise sur une fréquentation journalière de 30 000 voyageurs. A terme, la ligne doit être prolongée jusqu'au Sillon de Bretagne, à Saint-Herblain.

A l'ouest, c'est la ligne 1 qui a été prolongée pour relier le quartier de Bellevue au centre industriel de Saint-Herblain. Sur un tracé de 5 km, ce nouveau parcours décroche de l'actuelle ligne 1 à partir de la Croix-Bonneau pour emprunter le boulevard Jean-Moulin jusqu'au terminus « François-Mitterrand » via la place Mendès-France. Environ 30 000 habitants sont ainsi desservis, de même qu'un certain nombre d'entreprises représentant 13 000 emplois. Au total, avec la mise en service de la ligne 3 et du nouveau tronçon de la ligne 1, le district nantais compte désormais 36 km de voies de tramway ■



Arpej-Rezé

Succès des loisirs d'été

« Le bilan dressé par l'ARPEJ-Rezé à l'issue des vacances estivales est globalement positif ». Fin août, Christian Nuliac, directeur de l'Association rezéenne pour l'enfance et la jeunesse, s'est réjoui de la hausse de fréquentation des centres d'accueil et de loisirs enregistrée cet été. Les augmentations les plus sensibles ont concerné les centres des Visiteurs, de la Robinière et du Chêne Gala, ainsi que les ateliers de plein air.

Les activités organisées au sein des points accueil jeunes ont, elles aussi, bien fonctionné, avec une progression de la fréquentation dans les quartiers du Château et de Ragon. L'aide aux projets des jeunes a par ailleurs suscité la participation de 35 adolescents. Moyenne de l'aide accordée : 728 F par jeune. Nouveauté de l'an 2000, les mini-camps pour les 10-12 ans ont rencontré un franc succès avec la participation de 110 enfants. Pour les camps de jeunes, les nouvelles destinations proposées ont séduit 149 ados. Vic-le-Comte et Avignon ont fait le plein. Seul le camp d'équitation à Millau n'a pas rencontré le succès escompté. En ce qui concerne les camps



internationaux, l'accueil des 15 jeunes Italiens de l'association Arciragazzi de Palerme, en Sicile, a permis de poursuivre les échanges initiés depuis deux ans. Au total, plus de 2 800 enfants et jeunes, encadrés par 180 animateurs, auront ainsi fréquenté l'un des 64 séjours d'été de l'ARPEJ (1) ■

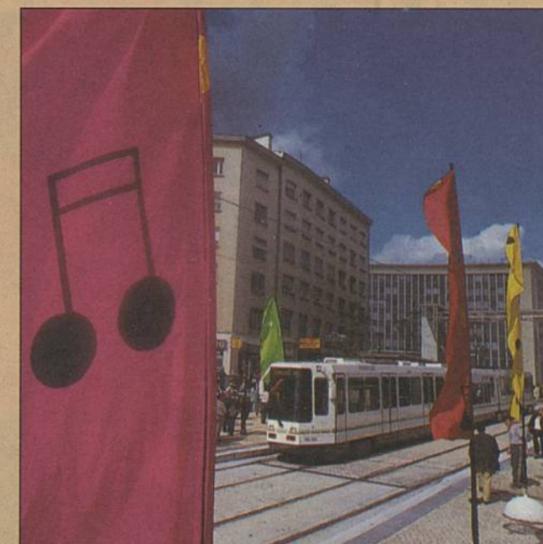
(1) Le budget des activités d'été de l'association s'élève à 5,3 MF/0,8 M €, financés par la ville (54 %), les familles (20 %), la Caisse d'allocations familiales (13 %) et divers produits et subventions (13 %) : conseil général, État, CNASEA, auto-financement.

5 000 heures de travail

Le conseil municipal du 15 juin a décidé de renouveler son soutien à l'association Oser qui propose des chantiers d'insertion aux personnes en difficulté. Les élus ont ainsi voté l'attribution d'un chantier de débroussaillage qui représente 5 000 heures de travail. Ces travaux d'intérêt public seront effectués par 12 personnes titulaires du revenu minimum d'insertion. La ville financera l'opération à hauteur de 40 000 F / 6 098 € ■

Plantes dangereuses !

Des plantes exotiques (Myriophylle du Brésil, Jussie, Elodée dense), envahissent les rivières, les étangs et détériorent le milieu. Les moyens de lutte sont peu nombreux, très onéreux pour les collectivités et techniquement difficiles à mettre en œuvre. Le Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives compte sur tous « pour ne pas acheter ces plantes, ne pas jeter les plantes d'un aquarium dans les rivières, ne pas prendre de boutures de plantes exotiques, signaler la présence d'herbiers, ne pas vidanger sans mesure de protection un étang envahi ». Contact : 02 40 34 76 05 ■



Retour sur
la rentrée
scolaire
dans les
écoles
primaires
publiques,
marquée par la stabilité du nombre d'élèves
et la réalisation d'importants travaux de rénovation.

RENTREE SCOLAIRE

Stabilité des effectifs

3 242 très précisément. Le nombre d'élèves ayant repris le chemin des écoles primaires publiques rezéennes, le 5 septembre dernier, présente une certaine stabilité par rapport à la rentrée 1999/2000.

L'ouverture d'une 7^e classe de maternelle à l'école Roger Salengro a permis à cet établissement de voir ses effectifs passer de 178 à 210 élèves. Une évolution qui confirme le dynamisme actuel du quartier de Pont-Rousseau. Installée derrière le gymnase, la nouvelle classe occupe un espace modulaire comprenant aussi un dortoir et des sanitaires. Coût de cet aménagement : 490 000 F/74 700 €, dont 30 000 F/4 573 € du Conseil général.

A l'école élémentaire du Chêne Creux, la rentrée s'est déroulée dans une ambiance plus tendue, l'Inspection académique ayant décidé la fermeture

d'une classe, à trois élèves près. Fortement mobilisés, les parents se sont donc retrouvés nombreux, dans le gymnase du Chêne Creux, pour interpellier la municipalité à ce sujet. Malgré une demande de réexamen de la situation, formulée dès le 5 septembre après-midi par le maire auprès de l'Inspecteur d'académie, l'école du Chêne Creux comptera bien une classe en moins cette année. Cette décision est regrettée par la municipalité, d'autant qu'une hausse des effectifs l'an prochain est probable. Une démarche identique a été menée concernant l'école Château Nord, où la fermeture d'une classe a été décidée pour... deux élèves en moins par rapport à l'an dernier. Mais là aussi, l'Inspection académique a confirmé sa décision initiale. Notons qu'une troisième fermeture de classe a été enregistrée cette année,

cette fois à l'école élémentaire Y. et A. Plancher.

Construit en 1960, le groupe scolaire Château Nord a bénéficié pour la rentrée d'importants travaux de rénovation. Parmi les plus spectaculaires : le changement des revêtements de sols dans douze salles et dans la bibliothèque, ainsi que la réfection des peintures. Les parois vitrées qui séparaient les classes des couloirs ont été supprimées et des placards ont pu être créés à la place. Plusieurs travaux de sécurité incendie ont été menés et le ravalement des façades effectué. Le coût de cette opération s'élève à 2,1 MF/320 143 €, avec une participation du Conseil général de 160 000 F/24 422 €.

Plus de 6,2 MF/ 0,95 M€ de travaux

L'été dernier, les efforts de rénovation des bâtiments scolaires ont également porté sur le restaurant de l'école du Port-au-Blé : travaux de mise aux normes, installation de nouveaux équipements de cuisine, aménagement d'un accueil périscolaire de 60 m² dans un espace gagné sur le nouveau restaurant. Coût : 1,7 MF / 259 163 €, subventionnés à hauteur de 148 600 F / 22 654 € par le Conseil général. Au total, plus de 6,2 MF/0,95 M € auront ainsi été investis dans l'entretien ou la rénovation du patrimoine bâti scolaire : réfection du réseau de chauffage de la maternelle Jean-Jaurès, remplacement des portes-fenêtres d'accès aux classes à la maternelle de La Houssais, etc ■



Au nouveau restaurant scolaire du Port-au-Blé.

RESTAURATION SCOLAIRE

Listéria,
vache folle,
OGM... La
peur de la
«malbouffe»
hante nos
palais. A la

cuisine centrale, qui dessert les restaurants scolaires,
sécurité alimentaire rime avec qualité des produits.

Manger en toute sécurité

Des produits frais et régionaux : la cuisine centrale de la Classerie est une « vraie cuisine » : les repas sont élaborés de façon traditionnelle avec des produits adaptés aux collectivités. Les fruits et légumes frais, par exemple, sont choisis au Marché d'intérêt national de Nantes. Le boulanger est Rezéen et la viande est achetée dans la région. Christine Émanuely-Rouault, responsable de la cuisine centrale, souligne l'intérêt de travailler avec des produc-

teurs régionaux : « On est en confiance. Les fournisseurs que nous avons sélectionnés pour la viande sont reconnus et leurs produits ont donné satisfaction : ils ont des qualités gustatives, visuelles et perdent peu de poids à la cuisson. »

Aux inquiétudes légitimes, mêmes diffuses, des parents d'élèves à la suite des affaires de contamination avérées ou non de produits alimen-

taires en France, la restauration municipale a répondu en fournissant les garanties attendues.

Lorsque les produits arrivent à la cuisine centrale, ils sont contrôlés puis stockés dans différents lieux : chambres froides, épicerie, etc. À chaque étape de la fabrication correspond une pièce de travail : une salle de déboîtement pour ouvrir les conserves (désinfectées une à une), une légume-

Suite ►

En bref

La commission «menus»

Les menus sont élaborés tous les quatre mois par une commission composée du chef et de la direction de la cuisine centrale, des représentants des cuisines satellites, des parents, des instituteurs, des élus et de toute personne intéressée. L'occasion pour chacun des participants de prendre part à la vie des restaurants scolaires.

Deux menus au choix

Dès le primaire, les enfants ont le choix entre deux menus. Par ailleurs, les enfants musulmans ont à leur disposition un menu qui leur permet de respecter leur pratique religieuse. Enfin, tous les enfants présentant des allergies alimentaires sont identifiés et des solutions de remplacement proposées aux familles.

Éviter tout gaspillage

La sécurité alimentaire participe d'une volonté globale de respecter les consommateurs mais aussi l'environnement. Les fournisseurs choisis respectent ainsi la nature dans leurs méthodes de production. Dans un autre domaine, la cuisine centrale a élaboré avec EDF son armoire générale électrique qui lui permet d'éviter tout gaspillage d'énergie. Enfin, les repas sont préparés de telle sorte qu'il y ait le moins possible de déchets et le peu de nourriture restante et encore consommable est donné aux restos du cœur.

Charlotte ou casquette sur la tête, masque, blouse... les règles d'hygiène sont particulièrement strictes.



► rie pour l'épluchage (les crudités sont lavées à l'eau vinaigrée), une salle de cuisson, une autre pour le conditionnement en barquettes. Cette répartition des tâches en différents lieux présente des garanties de propreté. De plus, le personnel travaille dans une tenue immaculée : charlotte ou casquette sur les cheveux, masque, blouse, chaussures réglementaires. La température des salles ? Elle est maintenue à 12°C maximum pour limiter la prolifération des germes mais permet quand même d'assurer un certain confort pour les conditions de travail.

Torchons, serpillières et balais interdits

Tous les employés ont reçu une formation sur les nouvelles normes d'hygiène, rendues obligatoires par un arrêté ministériel de septembre 1997. Le nettoyage des restaurants scolaires est devenu très strict : torchons, serpillières et balais sont interdits. Les plans de travail, les murs, les sols sont arrosés d'un produit spécifique qu'on laisse agir dix minutes puis tout est rincé au jet. Depuis novembre 1999, Véronique Paris est chargée de la qualité. Elle a mis en place des fiches de liaison, des systèmes de contrôle, des procédures de suivi pour assurer une qualité optimale des repas.

Gérante de cuisine au restaurant municipal Y. et A. Plancher, Monique Maltête, se montre enthousiaste et compréhensive : « Un enfant, c'est fragile, on a de grandes responsabilités. Respecter ces nouvelles normes d'hygiène, finalement, c'est plus simple et plus efficace. »

Les parents interrogés sont confiants sur l'hygiène dans les restaurants scolaires. Mais une maman s'interroge sur la qualité des produits : « Les prix sont trop tirés pour que ce soit de la bonne qualité », estime-t-elle. D'autres voix s'élèvent pour demander des produits bio. Réponses de Mme Émanuely-Rouault : « Le repas (matières premières, énergie, salaires etc.) revient à 37 F15,64 €, les parents participant de 9 F11,37 € à 36 F15,5 € selon le quotient familial. Pour ce prix-là, il est impossible de faire des menus entièrement bio. Cela représenterait un surcoût de 30 à 40 %. De plus, les producteurs bio ne peuvent, à l'heure actuelle, nous fournir en variétés et quantités suffisantes. Alors, nous nous tournons de plus en plus vers « l'agriculture raisonnée », plus respectueuse de l'environnement. Et les produits que nous utilisons ne contiennent pas d'organismes génétiquement modifiés, respectant ainsi la législation en vigueur. Notre premier critère de choix, ce n'est pas le prix mais la qualité. »

Afin d'améliorer la connaissance

des circuits de distribution et de production des produits entrants à la cuisine centrale, leur traçabilité est maîtrisée. Ce processus a été mis en place avec l'aide d'un cabinet de consultants indépendants. Les mesures destinées à garantir une sécurité alimentaire maximale ne s'arrêtent pas aux portes de la cuisine centrale puisque, élaborés un ou deux jours avant leur consommation puis très rapidement réfrigérés, les repas sont emmenés en camion frigorifique dans les cuisines des restaurants scolaires. Ils y sont présentés et remis à température (pour les plats chauds) avant d'être servis. Ce système dit « de liaison froide » évite aux bactéries de se développer.

A chacune des étapes de préparation des 600 000 repas produits chaque année par la cuisine centrale (1), la motivation de toute l'équipe, de la directrice aux responsables des cuisines satellites, du conditionneur au chef cuisinier, est manifeste. Chacun est conscient de ses responsabilités et les a d'ailleurs fait partager aux représentants des parents d'élèves, le 17 mai dernier, puisque ceux-ci ont pu visiter la cuisine centrale (2) et se rendre compte de l'ampleur des mesures mises en place ■

(1) La cuisine centrale emploie 18 personnes et produit 3 400 repas par jour (en période scolaire).

(2) Les portes ouvertes, organisées par ailleurs dans les restaurants scolaires, seront reconduites l'an prochain.



École de Ragon À la découverte du petit-déjeuner

Des actions ont été menées à l'école de Ragon lors de l'année scolaire 99/2000 pour faire comprendre aux parents et aux enfants l'importance du petit-déjeuner.



Repas souvent négligé, par manque de temps ou d'appétit, le petit-déjeuner fut l'objet de bien des attentions à l'école de Ragon, entre février et juin 2000. En effet, les enseignants, qui ont conduit l'opération avec une aide financière de la DDASS et un soutien logistique de la ville, ont élaboré, avec l'aide de parents issus de communautés étrangères, des petits-déjeuners anglais, sénégalais, turc et vietnamien, à partir de recettes traditionnelles. Lors du petit-déjeuner turc, les enfants et leurs parents, réunis un samedi matin dans le restaurant scolaire, ont dégusté tomates, fêta et olives, köfte et loukoum, miel et gelée de rose, le tout arrosé de thé et joliment présenté. C'était alors le quatrième petit-déj organisé dans l'établissement et comme le remarquait un instituteur, les enfants ne découvraient plus, ils... mangeaient ! C'est que la curiosité aiguise l'appétit et vice-versa. Une petite fille porte à son nez une

tranche de pain au sésame toute chaude et la repose, satisfaite. A ses côtés, une maman explique que lors du petit-déjeuner anglais, les enfants ont littéralement dévoré bacon et toasts. Son mari, assis avec sa fille à une table pour les 4-5 ans, confirme entre deux bouchées. Les petits-déj ont été insérés dans un vrai projet pédagogique : initiation à l'anglais, découverte des pays, réalisation de pains, théâtre... Pour clôturer l'opération, les parents ont été conviés à venir voir des saynètes, goûter les créations culinaires des enfants, admirer la « machine à manger » réalisée par les maternelles... Pour la directrice de l'école, Laurence Badin, le dialogue avec les parents, premiers responsables du rapport qu'entretient l'enfant avec la nourriture, est primordial : « Manger de tout, être curieux, ouvert, c'est une attitude enrichissante à chaque instant de la vie ! » ■

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre

57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

BEAUPERE-MONNIER
IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - GERANCE

SYNDIC DE PROPRIÉTÉS



CNAB



Tél. 02 40 75 68 12

Fax 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance
44400 Rezé Cedex



Office Public
d'Aménagement
et de Construction
de Loire-Atlantique

Président : Benoît MACQUET
Directeur Général : Guy BREBION

3, Bd Alexandre-Millerand - B.P. 50432
44204 NANTES CEDEX 2

Tél. 02 40 12 71 00

Fax : 02 40 35 48 31

Répond à vos besoins en logement locatifs, individuels ou collectifs, sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique, soit plus de 6500 réalisations, constructions et projets, répartis sur une centaine de communes, dont plus de 600 logements sur Rezé

→ Consultez l'Annuaire Electronique

36
11

Nom : OPAC 44 HLM
Loc : NANTES
Dépt : 44

Cinéma
St. Paul



Le 7^{ème} Art
au Cœur
de Votre ville

programme
sur répondeur

Salle équipée Dolby Stéréo
Salle classée "Art & Essai"
423 Places - Parking facile

Accès handicapés fauteuil roulant.
Équipé confort malentendant

38 rue Julien Douillard
44000 REZÉ
Tél. 02 40 75 41 91

Ce qui bouge dans l'économie.

Commerces

Loc'Eco, installé depuis le mois de mai, dans les anciens locaux du concessionnaire Ford, sur la route des Sorinières, propose un vaste choix de véhicules à la location. Les 8 salariés de l'agence disposent de toute la gamme : de la Twingo au poids-lourd en passant par la Rolls Royce avec chauffeur et le camion frigorifique. A signaler, parmi les nombreuses formules de location existantes, la possibilité de se faire livrer le véhicule à domicile. L'antenne de Rezé est chargée de l'entretien de tous les véhicules, y compris de ceux de l'agence de Nantes. Compte tenu de son démarrage très satisfaisant, l'entreprise pourrait être amenée à recruter du personnel. 147 rte des Sorinières, ouvert du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél : 02 40 32 38 38. Fax : 02 40 38 87 97. Internet : www.loceco.com

Master Moto, concessionnaire Yamaha, a ouvert au mois d'avril à la même adresse que Loc'Eco. Sur 2 000 m², le propriétaire des lieux, M. Faure (également responsable de la concession route de Vannes), propose toute une gamme de



scooters et de motos. Master Moto assure également l'entretien et la réparation des deux-roues. L'entreprise compte plus de 10 salariés. Dans les mêmes locaux, M. Faure abrite une autre de ses sociétés : un groupement de concessionnaires destiné aux professionnels de la moto. 147 rte des Sorinières, ouvert du mardi au vendredi de

9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél : 02 51 70 30 00

La toque et la pelle, boulangerie-pâtisserie, a ouvert fin mai au 92 rue Jean-Jaurès. Côté boulangerie, la spécialité



de l'établissement est la fameuse flûte «Gana», « préparée selon la recette traditionnelle de Monsieur Ganachaud ». Pour ce qui est de la pâtisserie, les gâteaux aux fruits frais sont particulièrement à l'honneur. On peut également acheter des sandwiches, des quiches et pizzas. Quatre personnes travaillent à la fabrication et au service. Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h 45. Le dimanche de 7 h à 13 h. Tél : 02 40 75 63 44

Il Mondial, établissement spécialisé dans les pizzas de

50 cm de diamètre a quitté ses locaux du 52 bis rue Aristide Briand pour emménager dans une boutique plus spacieuse au 25 de la même rue. Le maître des lieux, Christophe Pagano, propose toujours la même gamme de produits, à savoir : des pizzas livrées à domicile, et des sandwiches américains ou kébab à acheter sur place. Petit plus : une salle de jeux pour se divertir. Ouvert du lundi au jeudi de 10 h 30 à 22 h 30, le vendredi de 10 h 30 à minuit et le samedi de 10 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30 à minuit. Tél : 02 51 70 35 03

Prévention des risques Atout-sud contrôlée

Un séparateur d'hydrocarbures qui ne fonctionne plus sur une aire de lavage de matériel, des produits dangereux stockés sans protection suffisante, des déchets brûlés sur place au lieu d'être éliminés par une filière réglementaire... Voici quelques-uns des cas de figure rencontrés depuis un an sur la commune par la Cellule opérationnelle de prévention des risques (COPR).

Dans le cadre de la prévention des pollutions et des accidents chimiques, la COPR a mené, à la demande de la municipalité de Rezé et du district nantais (1), une opération de contrôle des sociétés industrielles, commerciales et artisanales. C'est ainsi que dans la zone Atout-sud, 145 entreprises ont été visitées. Environ 1/3 ont fait l'objet de demandes de mise en conformité de leurs installations. « Rares sont celles qui refusent de se plier à nos prescriptions », indique Yvon Daniel, inspecteur des installations classées et responsable de la COPR. « Si ce n'était pas le cas, elles s'exposeraient à des sanctions administratives, financières ou pénales. » De quoi faire réfléchir, même



si le coût des travaux demandés dépasse souvent les 100 000 F/15 245 €. Afin de s'assurer qu'ils ont bien été réalisés, la COPR a commencé à recontacter les entreprises concernées. « Cette contre-expertise sera suivie, tous les trois ans, d'un nouveau contrôle », précise Yvon Daniel.

(1) La COPR peut aussi intervenir de sa propre initiative ou à la demande de la Préfecture, de la Direction départementale des services incendie et secours, des sapeurs-pompiers du district, des chefs d'entreprise, de particuliers. Contact : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, au 02 40 37 85 54. Dimanches et jours fériés : appel aux sapeurs-pompiers (18) qui envoient un officier sur les lieux du sinistre. En cas de grave danger imminent, la Cellule se déplace.

Depuis 1998, quatre agents municipaux de médiation tentent chaque jour de dénouer des situations conflictuelles entre habitants. Petite visite sur le terrain.

MÉDIATION CIVIQUE ET SOCIALE

De l'art de... raccorder



Tournée des lieux publics (ici, le marché de Pont-Rousseau) pour Frédéric Esnault, agent de médiation.

Juchés sur des bancs de pierre ou assis sur leurs scooters, ils sont une bonne dizaine à « tenir les murs » au pied des HLM. Des garçons surtout, pas plus pressés que ça de regagner leurs appartements. La soirée est belle et douce, propice aux palabres interminables.

« Vous penserez à ranger les canettes, les gars ? Je sais que je peux vous faire confiance, mais je vais quand même repasser pour vérifier s'il n'y a rien qui traîne. Allez à tout à l'heure... » Poignées de main, sourires. Les adolescents s'engagent à nettoyer, certains joignent déjà le geste à la parole. Manifestement, Frédéric Esnault (agent de médiation civique, rattaché au service municipal

Réglementation) a su trouver l'attitude adéquate pour se faire écouter, respecter et comprendre. « Tous les soirs sauf le dimanche, on va à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de regroupements. On discute avec eux, on les écoute. Et lorsqu'il y a des dérapages (du bruit, du désordre, des dégradations...), on remet les choses au point. C'est pas toujours très facile, mais pour l'instant, ça se passe plutôt bien. »

Désamorcer les conflits

Sur le terrain, les jeunes médiateurs se déplacent toujours à deux : l'un du service Réglementation, l'autre

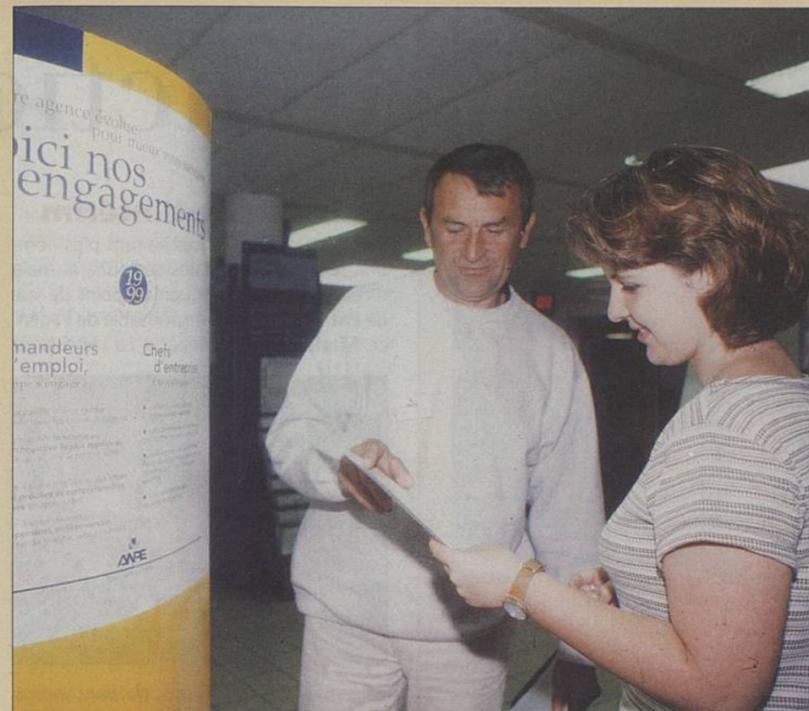
du Conseil local de prévention et de sécurité (1). Cette tournée des lieux publics, qui occupe la moitié de leur temps de travail (2), est destinée à désamorcer les conflits potentiels avant aggravation. C'est à dire, le plus souvent, avant délits et recours obligatoire à la justice. C'est le cas, par exemple, des agressions physiques.

« Attention, il faut absolument faire le distinguo : les médiateurs ne remplissent pas une mission de Police, prévient Gérard Maray, directeur-adjoint du service de l'Action sociale. Ils n'interviennent jamais en cas de délits, mais principalement sur sollicitation des habitants ou des institutions, lorsque le dialogue est rompu et que l'intervention d'un tiers extérieur peut être bénéfique. En intercedant pour l'un ou pour l'autre, en proposant une analyse de la situation... C'est typiquement la fonction médiatrice. »

Les jeunes médiateurs rôdent donc une profession dont les attributions méritent d'être bien comprises par l'ensemble des habitants. « C'est parfois difficile d'expliquer notre boulot, confiera d'ailleurs Frédéric. Ni animateurs, ni agents de police, on essaie surtout de faire en sorte que les gens se causent à nouveau. Souvent, ça suffit pour faire retomber la pression. » ■

(1) Le CLPS est intégré au service municipal de l'Action sociale.

(2) Interventions entre autre en milieu scolaire ou sur les quartiers, relations avec les structures de prévention ou de jeunesse pour les agents de médiation sociale. Assistance des receveurs sur le marché, sur le terrain d'accueil des gens du voyage, sur le domaine public, pour le suivi de certaines plaintes pour les agents de médiation civique.



L'ANPE a mis en place une charte qualité (voir page suivante).



La restauration, un secteur en expansion.

Le secteur de Rezé se distingue par une

forte baisse du chômage. Quelles sont les conditions de la reprise ? L'embellie profite-t-elle à tous ? L'avis des « professionnels du travail ».

EMPLOI

Moral en hausse !

« Nous avons tellement d'offres que le matériel ne suit plus ! Nous n'arrivons pas à afficher toutes les offres avant l'ouverture. Nous sommes submergés ! ». De l'optimisme mesuré à l'euphorie, il n'y qu'un pas que Yann Gourraud, directeur de l'ANPE de Rezé, franchit parfois. Mais quoi de plus normal quand on a connu des années de vaches maigres et que, subitement, l'activité repart : « Rien que pour le bassin de Nantes, nous proposons chaque matin 4 000 offres d'emploi dont 600 nouvelles ! C'est énorme ». La reprise économique s'installe et, il faut bien le dire, ça fait du bien.

Dans le même temps, la baisse du chômage ne s'est pas fait attendre. Un constat qui s'appuie sur des

chiffres, tangibles et vérifiables. Ainsi, en juin, on notait sur les douze mois précédents une baisse de 24,7 % du chômage pour le secteur de Rezé (28 communes du sud-Loire) contre 17,5 % en France. Mais c'est chez les demandeurs d'emploi de longue durée que la baisse est la plus sensible : - 40 % pour le secteur rezéen contre 22,3 % au niveau national. Selon Yann Gourraud, toutes les catégories de demandeurs d'emploi bénéficient de la baisse du chômage. Un avis que ne partage pas l'association Cadr'action, (voir page suivante).

Il faudrait néanmoins être naïf pour croire que tout est réglé. En mars dernier, il restait encore 1 628 chômeurs à Rezé (1) et les bénéficiaires du

RMI sont encore légion. Bref, le plein emploi n'est pas encore en vue, même si la main d'œuvre est parfois difficile à trouver. « Globalement, poursuit Yann Gourraud, on ne peut parler de pénurie car il reste encore beaucoup de demandeurs d'emploi. Nous pouvons simplement dire que nous assistons à une tension du marché. » En clair, cela signifie qu'il est parfois difficile de faire coïncider l'offre et la demande. C'est ainsi qu'il est pratiquement impossible aujourd'hui de recruter des électriciens ou des chauffeurs routiers. Dans le bâtiment ou l'hôtellerie, même constat : les bras manquent. Cette nouvelle donne pourrait bouleverser les rapports entre salariés et employeurs. « Avant, les entreprises vou-

Suite ▶



Photocopieurs, téléphone, minitel... sont mis à disposition par l'ANPE.

ANPE : 1 offre sur 3

L'ANPE a mis en place une charte qualité. L'objectif est de rendre plus performante cette administration qui fut souvent critiquée et doit faire face à une forte concurrence (intérim, cabinets de recrutement...). A ce jour, 37 % des offres d'emploi passent par l'ANPE. L'objectif est d'arriver à 40 % de « parts de marché ». Dans les agences, l'accueil a été renforcé, de nouveaux services sont à la disposition du public. L'ANPE laisse gratuitement à la disposition des demandeurs d'emploi un téléphone, un minitel, un photocopieur et un ordinateur. Les agences du bassin d'emploi de Nantes ont par ailleurs publié un nouveau document, très bien réalisé, qui informe sur les débouchés, bons ou mauvais dans les différents secteurs d'activité.

ANPE, 18 rue P. Brossolette,
02 40 13 15 40 ; www.anpe.fr

► laient le top, disponible tout de suite et pour pas cher. Maintenant, ce n'est plus possible ». Du coup, dans certains secteurs, les sociétés se disputent les salariés. Et parfois, les salaires grimpent.

En fait, c'est une transformation du monde du travail qui s'opère actuellement. « Il ne faut plus croire que l'on passe toute sa vie dans une même entreprise. C'est terminé », affirme Yann Gourraud. Aujourd'hui, il faudrait donc être mobile et capable de s'adapter constamment aux besoins du marché. Savoir se remettre en question, se former, se reformer. D'ailleurs, devant les difficultés à recruter dans certains corps de métier, les entreprises n'hésitent plus à vérifier d'abord si les gens sont capables d'acquiescer rapidement un nouveau savoir-faire, de s'adapter à un nouveau métier : un concept très en vogue qui mise sur la « potentialité » des salariés. Ceux qui acceptent ces nouvelles conditions de travail ont de bonnes chances de tirer profit de l'embellie ■

(1) Dernier chiffre communiqué par l'ANPE au moment du bouclage de ce numéro de Rezé-Magazine.

Réactions

Le boum de l'intérim

Dans l'intérim, les offres se font plus nombreuses et dans certains secteurs, la main d'œuvre vient à manquer. Le point de vue de Patricia Goalen, responsable de l'agence Manpower de Rezé. « La reprise est



bien réelle. Nous sommes de bons indicateurs : en cas de crise, les entreprises se séparent d'abord de leurs intérimaires et en cas de reprise de l'emploi, ils commencent par faire appel au travail temporaire avant de s'engager dans des contrats de longue durée. C'est tellement tangible que, dans plusieurs secteurs, nous constatons une très importante pénurie de main d'œuvre. C'est le cas dans le transport par exemple. Mais, pour être clair, dans tous les secteurs qualifiés, nous manquons de bras. La reprise est valable pour l'ensemble de l'agglomération. Malgré cela, certains ont du mal à retrouver du travail. Ce sont souvent ceux qui ne sont pas mobiles ou qui ne sont pas prêts à se remettre en question, à se requalifier et à se former pour répondre aux nouveaux besoins du marché. »

Encore calme chez les cadres

Basée à Rezé, Cadr'action est une association de cadres en recherche active d'emploi. Ils donnent de leur temps et unissent



Emy Leray.

leurs compétences et leur motivation pour dénicher des offres d'emploi. Emy Leray, présidente : « Au niveau des cadres, ça ne bouge pas encore. Le marché n'a pas évolué. Nous sommes en bout de ligne. Les entreprises commencent par recruter de la main d'œuvre, l'encadrement s'impose par la suite. Pour l'instant, nous n'avons pas noté d'augmentation du nombre de nos offres d'emploi. Nous en trouvons toujours entre 10 et 20 par semaine. Nous restons vigilants, prêts à rebondir. Ce que nous constatons en revanche, c'est qu'il est plus facile pour des jeunes diplômés bac + 4 ou des jeunes cadres avec une première expérience de trouver du travail. Pour ceux qui ont plus de 50 ans, c'est bien sûr plus difficile. Mais globalement, les membres de l'association trouvent assez rapidement. Le brassage est énorme. Ici, nous sommes 115 et en six mois, je pense que 50 personnes ont trouvé un emploi. » Contact : 64 rue Emile Zola, 02 51 11 00 11.

La reprise vue par... la CFTD



Marcel Gautier de l'Union locale CFTD Nantes : « Avec un taux de chômage de l'ordre de 11,5 % sur le bassin de Nantes, ce serait une erreur de penser que tout est réglé. Pour autant, pour les chômeurs, l'espoir renaît et pour les salariés le rapport de force redevient favorable. Mais la baisse du chômage ne concerne pas toutes les catégories de demandeurs d'emploi. Malgré ce que semble montrer les chiffres, le véritable enjeu pour les prochaines années sera de répondre à la question : comment permettre aux plus éloignés du travail de retrouver le chemin de l'emploi ? Il est clair que si rien n'est fait en terme d'accompagnement, ils passeront à côté de la reprise ».



... la CGT

Pour le Comité Chômeurs et précaires, Thierry Bercial, de Nantes.

La CGT tient à relativiser les chiffres du chômage : « Il faut souligner que les demandeurs d'emploi âgés de 55 à 57 ans ne sont plus considérés comme tels depuis juin 1999 ». La CGT dénonce également l'augmentation importante du nombre de demandeurs d'emploi radiés des listes : « augmentation de 32,9 % des radiations administratives entre 1998 et 1999 ». Le syndicat déplore les conditions de la reprise et « l'ampleur de la précarité qui s'amplifie. Il y a nécessité de créations stables en contrats à durée indéterminée et statutaire. » Enfin, la CGT récusé le terme de « reprise » : des millions de personnes sont encore au chômage ou occupent des emplois précaires : « Parler de reprise alors que certains seront toujours exclus du marché du travail devient un paradoxe. »

et ...FO

Robert Carcouet, de la section départementale de Force Ouvrière : « Les statistiques (...) sont à prendre avec précaution. Nous constatons un nombre croissant de contrats dits « précaires », à savoir, les CDD, les temps partiels et autres, masquant quelque peu la réalité. (...) Toutes les catégories professionnelles ne sont pas sujettes à la baisse du chômage. Certaines branches subissent de plein fouet la mondialisation. C'est le cas dans notre département avec le



textile et la chaussure, délocalisés vers les pays de l'Est, du Moyen-Orient et de l'Asie. (...) D'autres professions manquent de candidats : l'hôtellerie, la restauration, le transport routier (15 000 postes), le bâtiment et les travaux publics (plus de 50 000 postes), pour ne citer que les plus importants. Les motifs de cette défection sont les conditions de travail et plus particulièrement les rémunérations extrêmement basses pour le nombre d'heures effectuées. »

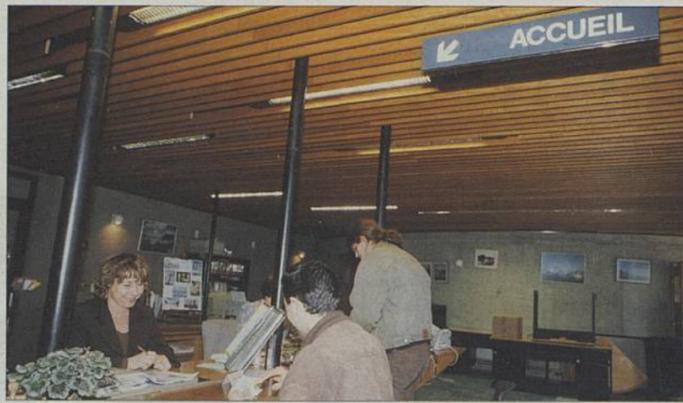
Plus d'emplois pour le PLIE



La tendance générale a des effets bénéfiques pour le Plan local d'insertion par l'économie (PLIE). « Nous souhaitons assurer le retour à l'emploi de 600 personnes pour la fin 2000 », indique Joseph Deniaud, directeur du PLIE. « Or au 30 juin 2000, c'est déjà chose faite pour 608 personnes. » Mais sans le travail de fond des travailleurs sociaux, la reprise ne profiterait vraisemblablement pas aux demandeurs d'emploi de longue durée. C'est pourquoi Joseph Deniaud insiste sur la nécessité de maintenir les dispositifs d'accès à l'emploi : « La reprise ne profite pas automatiquement à tous. L'amélioration générale de l'emploi ne justifie pas l'assouplissement des mesures spécifiques d'insertion ». En fait, le changement réside dans le nombre d'offres d'emploi, plus important. Cinq secteurs d'activités manquent de candidatures : bâtiment, hôtellerie/restauration, transports, agriculture, industrie. « On a ici une main d'œuvre potentielle qui intéresse les entreprises, à la condition qu'elle puisse accéder à un minimum de qualification et qu'elle souhaite y travailler ». Avec la reprise de l'emploi, les intervenants du PLIE n'hésitent plus à négocier les conditions d'embauche. Et ça, c'est vraiment nouveau : l'entreprise est amenée à adapter son organisation pour être en adéquation avec nos offres de main d'œuvre ».



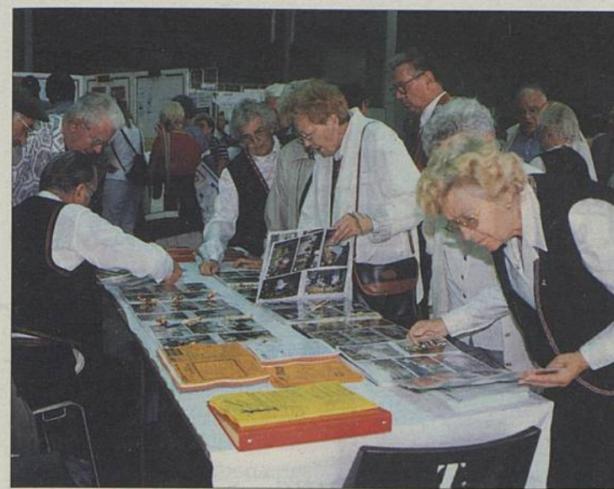
Sécurité routière aux abords des écoles.



Accueil des habitants.



Animation de la vie de la cité.



Forum des associations en septembre dernier.



Organisation de la vie sportive.

Enfin, la commune restera l'interlocutrice privilégiée des habitants qui continueront, même lorsqu'il s'agira d'une question concernant une compétence tombée dans l'escarcelle de la communauté urbaine (CU), de s'adresser à la mairie dont ils dépendent.

Cela étant, en transférant quelques-unes de ses compétences au niveau intercommunal, d'aucuns se demandent si la commune ne risque pas de manquer... de pain sur la planche. En réalité, la commune reste encore dotée de nombreux pouvoirs propres. Petit tour d'horizon donc, à commencer par l'action sociale qui restera un secteur clé d'intervention des élus municipaux. Le Centre communal d'action sociale restera, par exemple, dans le giron de la commune, laquelle continuera d'instruire les dossiers des personnes les plus en difficulté. C'est aussi le cas des formalités administratives et de l'état-civil. Déclaration de naissance ou de décès, actes de mariage, fourniture de documents officiels,

organisation de toutes les élections politiques, la liste est longue des responsabilités qui continueront d'être assumées par la commune dans ce domaine. A cela, il faut aussi ajouter les actions de soutien menées auprès des personnes âgées ; l'entretien et la construction des écoles primaires publiques (ainsi que les coûts de personnel et de fournitures) ; l'aménagement et l'entretien des espaces verts et des cimetières.

L'interlocutrice des habitants

Point important : les permis de construire. Ils continueront d'être instruits et suivis à l'échelle de la commune. La politique culturelle et sportive (financement des équipements, coûts de personnel, subventions...), ainsi que la vie associative et socioculturelle restent de la responsabilité des élus municipaux. En ce qui concerne les dispositifs locaux de prévention de la

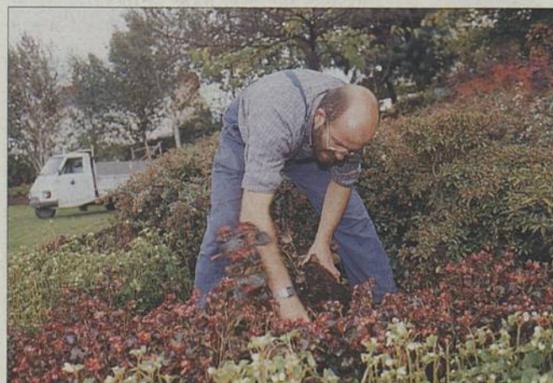
délinquance, la commune y sera toujours associée même si les contrats signés avec l'État le seront au niveau de la communauté. Le maintien de la sécurité et de l'ordre publics restent quant à eux l'apanage du maire. Investi de pouvoirs de police, il réglemente, par exemple, la circulation et le stationnement automobile, soumet à autorisation préalable l'organisation de bals publics ou bien encore fait cesser des rassemblements nocturnes qui troubleraient le repos d'habitants. De la même manière, concernant la pollution de l'air, le maire possède un droit de regard et d'intervention puisqu'il peut engager un recours devant les tribunaux, y compris contre l'État.

Dans ce contexte, si la naissance de la CU va avoir, indéniablement, des répercussions sur le mode de fonctionnement des communes, celles-ci ont encore de beaux jours devant elles pour continuer à animer la vie locale et entretenir, compétences multiples oblige, des relations privilégiées avec ses habitants ■

Début 2001, plusieurs compétences communales seront transférées à la communauté urbaine. Mais alors que va-t-il rester à la commune ?

APRÈS LA COMMUNAUTÉ URBAINE Et la commune dans tout ça ?

Développement économique, voirie, assainissement, éclairage public... A compter du 1^{er} janvier 2001, la commune va perdre une partie de ses prérogatives habituelles au bénéfice de la communauté urbaine (Rezé-Magazine n°69). Certes, les élus municipaux seront représentés au conseil communautaire (Rezé disposera de 7 sièges) et, de ce fait, ils auront bien évidemment voix au chapitre. De plus, le maire sera membre du bureau et vice-président de la communauté.



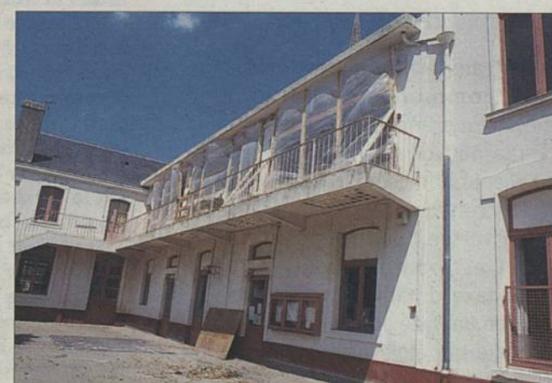
Aménagement et entretien des espaces verts.



Entretien des cimetières.



Rénovation des écoles primaires publiques.



Repas des « anciens », Halle de la Trocardière.

Deux nouveautés importantes en 2000 : la suppression de la part régionale de la taxe d'habitation et le transfert de ce que percevait le district au bénéfice de la commune.

IMPÔTS LOCAUX

Comment lire sa taxe d'habitation

1 - La valeur locative brute du logement. Établie en 1970 par les services fiscaux et réévalué chaque année depuis par l'État (+ 1 % en 2000), la valeur locative prend en compte les caractéristiques de votre logement : nombre de mètres carrés habitables, niveau de confort (nombre de points d'eau, chauffage...). Cette valeur locative est corrigée par un certain nombre de coefficients, comme par exemple la vétusté de l'habitation ou son environnement direct, et donne ainsi la « valeur locative brute » de votre logement. Ensuite, une commission communale des impôts (Rezé-Magazine n°62) valide ou non le classement établi par les services fiscaux.

2. La valeur locative moyenne. C'est le cumul de toutes les valeurs locatives d'un territoire donné (commune, département, etc.), divisées par le nombre de logement de ce même territoire. C'est sur cette base que sont calculés les montants des abattements.

3. Les abattements. *Général à la base.* Il est facultatif. Si les communes souhaitent l'appliquer, la loi fixe son taux maximum à 15 %. A Rezé, le conseil municipal a choisi d'appliquer ce taux maximum.

Pour personnes à charge. Cet abattement, obligatoire, concerne les enfants et les ascendants (si ceux-ci sont à charge). La loi laisse la liberté à chaque conseil d'en fixer le pourcentage (sous réserve qu'il soit compris entre le taux maximum et le taux mini-

mum autorisé). A Rezé, ce sont les taux légaux sans majoration qui sont appliqués : 10 % pour chacune des deux premières personnes à charge et 15 % pour chacune des personnes à charge suivantes.

Spécial à la base. Facultatif, certaines communes l'appliquent. Rezé n'a pas opté pour cet abattement qui fait double emploi avec les exonérations et dégrèvements calculés en fonction des revenus.

4. Base nette d'imposition. On l'obtient en déduisant le montant total des abattements de la valeur locative brute. C'est sur cette base qu'est calculé le montant de vos impôts.

5. Taux d'imposition. Ils sont votés chaque année par les collectivités concernées en fonction de leurs besoins budgétaires. Pour Rezé, le taux est, cette année, de 20,74 %. Une pression fiscale moyenne au regard de celles des autres villes de l'agglomération.

6. Transfert de la part districale aux communes de l'agglo. Comme chaque année, la commune percevra la part de taxe d'habitation qui lui revient normalement. Mais pour la 1ère fois cette année s'y ajoutera la cotisation versée habituellement au district. C'est pourquoi, sur votre feuille de taxe d'habitation, le taux d'imposition de Rezé augmente à hauteur de celui qui était jusqu'à aujourd'hui appliqué par le district.

Concrètement, il n'y a pas d'augmentation de la pression fiscale à Rezé : il s'agit en réalité d'un simple transfert de ressources financières. Notons que parallèlement, dès cette année, la com-

Pression fiscale stabilisée

Cette année, le produit fiscal de la commune sera essentiellement constitué de la taxe d'habitation (TH), dont le

taux est maintenu au niveau de 99, et de la taxe sur le foncier bâti (TFB). Le taux de cette taxe baisse de 1 % et, comme pour la TH, la part districale est transférée vers les communes. Notons que le principe de calcul de la TFB est le même que pour la TH. De plus, la base d'imposition correspond à la moitié de la valeur locative brute déterminée pour la TH, à laquelle on applique un taux voté par le conseil municipal (26,09 % en 2000). Il n'y a pas



commune perd les produits de taxe professionnelle que lui versaient les entreprises implantées sur son territoire, ceux-ci tombant désormais dans le porte-monnaie de la future... communauté urbaine.

7. Suppression de la part régionale. Innovation cette année : la perte de la part de taxe d'habitation pour la Région (cette perte sera compensée par l'État). Une suppression opérée par la loi de finances rectificative pour 2000 et dont les conséquences vont être importantes sur l'avis d'imposition.

8. Allègements. Sous forme de « dégrèvement » ou de « plafonnement », ils s'appliquent sous condition de ressources et d'occupation du logement ■

d'abattement et les allègements ne concernent que quelques cas particuliers. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) diminue quant à lui de 11,42 % : ayant développé son mode de collecte sélective des déchets ménagers, Rezé bénéficie d'une baisse de la TVA sur toutes les prestations de collecte, de tri et d'incinération. Cet ensemble de mesures se traduit par une stabilisation, voire une légère diminution (selon abattements, modifications éventuelles du bâti, etc.) des impôts des ménages.



AVIS D'IMPOSITION
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune, le département, la région et divers organismes

2000

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION
DÉPARTEMENT Loire-Atlantique
COMMUNE Rezé
LIEU DE L'IMPOSITION

CALCUL DU DÉTAIL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute 1	17 205			17 205	17 205		
Valeur locative moyenne 2	15 399						
Abattements 3							
• général à la base	15 %						
• personne(s) à charge	2 310						
- par personne rang 1 ou 2 pour 2 personnes	10 %			3 004		2 654	
- par personne rang 3 ou + pour personnes	15 %			20		20	
• spécial à la base							5
Base nette d'imposition 4	11 816			14 202	14 551		
Taux d'imposition 2000	20,74 %			5,88 %	1,91 %		3564
Cotisations 2000 5	2 451		3,23	835	278		
Rappel taux d'imposition 1999	17,51 %		366	5,88 %	1,91 %		
Rappel cotisations 1999	2 059			828	276		
Variation 1999/2000 6							
- en valeur	+ 26			+ 7	+ 2		
- en pourcentage	+ 1,06 %			0,87 %	0,86 %		
Evolution des impositions entre 1999 et 2000, et variations 7							
	Année 1999	Année 2000	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion de la fiscalité directe locale 157		
Cotisations	3 528	3 564	+ 36	+ 1,02 %	Dégrèvement de la part régionale 7 - 278		
Frais et prélèvements État (a) Total des cotisations	155	157	+ 2	+ 1,29 %	Prélèvement État sur base d'imposition élevée		
(b) Allègements pris en charge par l'État		278	+ 278	+ 100 %	Dégrèvement 8		
(e) = (a) - (b) Somme à payer 8	3683	3443	- 240	- 6,52 %	Plafonnement au fonction du revenu 8		
Identification des locaux							
							Montant de votre impôt 3 443

EDF GDF SERVICES NANTES ATLANTIQUE
VOUS PROPOSE SES SERVICES...

En toute liberté

20 h jeudi

...vous vous posez
des questions sur
votre facture



24h/24 et 7j/7,

nos conseillers clientèle vous
répondent par téléphone
quelles que soient vos questions.

2 h du matin

...vous avez besoin
d'un dépannage



24h/24 et 7j/7,

nos techniciens interviennent
dès votre appel pour rétablir
le gaz ou l'électricité.

17 h samedi

...vous souhaitez
faire vérifier
vos installations gaz



24h/24 et 7j/7,

nos conseillers vous renseignent
sur le Diagnostic Qualité
Gaz de France.

15h dimanche

...vous souhaitez
 mieux maîtriser
votre budget électricité



24h/24 et 7j/7,

nos conseillers
vous proposent
le Conseil Juste Prix.



PRIX APPEL LOCAL
N°Azuro 80144 45 46



BEAUPERE-MONNIER IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - GERANCE

SYNDIC DE PROPRIÉTÉS



CNAB



Tél. 02 40 75 68 12

Fax 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance

44400 Rezé Cedex

OFFICE NOTARIAL DE REZÉ

Maîtres LESAGE, VICAT, PIPET, DELOMEAU, THOMAS et HOUIS

Notaires Associés

3 rue Victor Hugo - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 32 45 00 - Service ouvert le samedi de 9h30 à 12h30

MAISONS :

REZÉ Pont-Rousseau, sur beau terrain de 1297 m².
Construction pierre d'environ 70 m² (4 pièces ppales).
Garage et grand débarras.
Prix : 874 000 Frs. Réf. 2 133/44122.



LES SORINIÈRES Bourg. Toutes commodités.
PLAIN-PIED traditionnelle (1988). BON ETAT.
Surface hab. 102 m² env. Séjour-cuisine américaine
(42 m² env.). 3 chambres + bureau (ou chambre).
Garage. Terrain clos arboré (586 m²) env.
Prix : 998 000 Frs. Réf. 2 099/44122.

HAUTE-GOULAIN. Maison PLAIN-PIED T5. 1985.
Baies alu. Grand garage. Sur terrain en partie boisé
1500 m². Prix : 900 000 Frs. Réf. 2 140/44122.



REZÉ Sud. Sur beau terrain boisé de 5000 m².
Construction traditionnelle artisanale bon état.
env. 200 m². 2 séjours. Cuisine aménagée. 5 chambres.
2 bains. Garage (2 voitures). Prix : 1 761 000 Frs.
Réf. 1 773/44122.



BOUGUENAI, sur parc magnifique. BELLE
MAISON cossue. Bon état. 130 m² env. Cuisine, séjour,
salon, 3 chambres, bureau, grenier aménageable,
nombreuses dépendances, piscine. Prix : 1 863 000 Frs.
Réf. 2 117/44122.



NANTES Sèvre. Maison traditionnelle. Non mitoyenne.
Bon état. 102 m² en 2 logements (80 + 22). Cuisine
aménagée, gd séjour-salon, chambres. Garage,
dépendances. Terrain clos 571 m². Gaz.
Prix : 988 000 Frs. Réf. 2 054/44122.



REZÉ Trois Moulins. Dans petite rue non passante.
Très grande maison d'architecte 1981. 365 m² utiles +
80 m² annexes. Jardin 850 m². Possibilité transforma-
tion en plusieurs logements (projet 52 m² bureaux,
4 garages, 3 appts T3 - 1 T4 + 1 terrain à bâtir.
Prix : 1 863 000 Frs. Réf. 1 776/44122.

REZÉ Trentemoult. Maison typique, env. 95 m² +
véranda. Séjour-salon (cheminée), 3 chambres dont
1 grande. Petite vue Loire. Prix : 751 000 Frs.
Réf. 2 152/44122

REZÉ Trentemoult. BELLE MAISON D'ARMA-
TEUR. Surface habitable 220 m² env. + 5 chambres et
poss. autres. 3 salles de bains. Jardin. GRAND
GARAGE. Prix : 2 275 000 Frs.

*Souffrant de limites
physiques et
intellectuelles,
Michelle Ména
a surmonté son
handicap grâce au
tennis de table. Elle
est aujourd'hui championne de France.*

MICHELLE MÉNA

Sauvée par le ping-pong

Sportive de haut niveau, Michèle Ména affiche, à 38 ans, un palmarès remarquable dans la catégorie sport adapté (1). Championne de France en 1999 et à nouveau cette année, la Rezéenne remettra sa médaille en jeu en mars 2001, à Mulhouse, avant de faire valoir ses chances au championnat d'Europe en septembre de la même année.

C'est en 1980 que Michelle Ména a commencé à s'intéresser au tennis de table. Elle fait alors la connaissance d'Évelyne Crétual (2) qui pratique cette discipline en handisport (3). Championne olympique dans sa catégorie en 1984 et en 1986, Évelyne transmet sa passion à Michelle, jeune fille handicapée de 20 ans. A l'époque, la famille de Michelle s'inquiète de son avenir. Ses ambitions scolaires ou professionnelles sont limitées. En fait, la rencontre avec Évelyne Crétual marque un grand tournant dans sa vie. Le tennis de table devient l'occupation principale de Michelle. Intégrant, en 1982, le foyer sportif de l'Amicale laïque de Pont-Rousseau (AEPR), elle travaille régulièrement et sérieusement le ping-

pong. Avec Évelyne comme modèle pour la guider vers une carrière professionnelle.

*« Michelle a retrouvé
des capacités
d'expression ».*

Dix-huit ans après son arrivée au club de Rezé, Michelle Ména a connu une belle ascension. Reconnue handisport jusqu'en 1997, elle évolue cette année en équipe de France sport adapté. Souhaitant aller vers son meilleur niveau, la championne a néanmoins choisi, en septembre, de quitter son club des débuts pour rejoindre le TTCN, à Nantes. Cette progression n'a cependant pas été sans difficulté. Exclue de la catégorie handisport en 1997, Michelle a dû jouer en valide au niveau départemental. Le passage entre les deux statuts a été éprouvant. N'étant plus considérée « handisport », la barre devenait du même coup plus haute à franchir. « Pour une personne restant malgré tout handicapée, le niveau sportif valide est élevé et les en-

traînements sont très intensifs ». C'est avec beaucoup de sérieux et de courage que Michelle s'est alors battue pour améliorer son niveau et accéder au titre de championne de France.

Au-delà des performances sportives, Michelle Ména a connu une progression extraordinaire tant mentalement que physiquement. A son arrivée au sein de l'AEPR, elle avait de lourdes difficultés d'expression : « La confrontation avec d'autres sportifs sur le plan relationnel, mais également au niveau compétitif, fut bénéfique pour Michelle », souligne M. Hugotte, président de l'Amicale. « Son entourage familial et sportif lui a permis de retrouver des capacités d'expression et de compréhension. »

Menant aujourd'hui une vie « normale et heureuse », Michelle Ména n'a plus qu'une idée en tête : se qualifier pour le prochain championnat mondial. A Lisbonne, l'an dernier, elle a obtenu la 6^e place au classement féminin !

(1) Disciplines sportives qui s'adaptent aux handicapés cérébraux

(2) Décédée le 2 octobre 1997, cette championne de tennis de table en handisport a beaucoup donné aux sportifs handicapés et valides. Un gymnase (rue des Déportés) porte aujourd'hui son nom

(3) Sport adapté aux handicapés essentiellement moteurs



Dernière minute

Le pongiste Jean-Yves Abbadie (licencié en handisports depuis 4 ans à l'AEPR) participe aux Jeux paraolympiques de Sydney, du 18 au 29 octobre.

Il est né avec le siècle et réside à Rezé depuis soixante ans. Marin dès le plus jeune âge, Étienne Brissac a voué toute sa vie à l'océan.

100 ans marqués par l'océan

ÉTIENNE BRISSAC



« C'est donc une affaire si importante que d'avoir cent ans ? » A dire vrai, Étienne Brissac, né au Havre le 19 mars 1900, se serait bien passé de toute cette publicité autour de son nom et de sa vie. « Oh ! Ma vie, elle n'a rien de tellement exceptionnelle », lâche-t-il dans un soupir. Né avec le siècle, acteur de deux conflits mondiaux et marin insatiable... Étienne Brissac constitue, quoi qu'il en dise, une figure de Rezé, cette ville qui l'a adopté il y a maintenant près de soixante ans.

« Je n'ai pas très bien commencé dans l'existence. En fait, mon père est mort quand j'avais sept ans. Et quand on perd son papa, alors qu'on est encore un petit garçon, on perd ce qu'on a de plus précieux ». Les choses se précipitent alors pour l'enfant qui se voit placé à l'école des pupilles de Brest appartenant à la Marine de guerre

française. « Ce ne furent pas des années très faciles, mais je n'avais pas le choix ». A quatorze ans, Étienne poursuit sa formation et intègre l'école des mousses, toujours à Brest. « Nous étions au cœur de la première guerre mondiale et, dès mes seize ans, je me suis porté volontaire pour la marine de guerre ».

Instructeur de mousses

Mais qu'importe. Étienne Brissac cherche dans sa mémoire et se souvient d'un ancien baleinier japonais réquisitionné par l'armée française à Port-Saïd en Égypte. Et la liste s'allonge. « Le Gloire », « l'Armorique », « le Jaureguiberry », autant de navires qui attestent du service rendu à la nation

par le jeune Havrais. Au total, deux années, sept mois et dix-neuf jours de service en guerre pour le garçon d'à peine dix-huit ans. « C'est si loin tout cela, le temps passe non ? ».

La guerre terminée et l'Armistice signée, Étienne Brissac devient instructeur de mousses à bord de « l'Armorique ». Puis en 1922, il entre à la marine marchande. « En 23, j'intègre l'école d'hydrographie au Havre. J'obtiens mes galons de capitaine de la marine marchande l'année suivante ». A partir de 1926, l'homme est officier et navigue, entre autres, au service de l'Aéropostale. Puis il entre à la Compagnie des Abeilles en 1931 où il restera jusqu'en 1952. « Ça c'est la deuxième guerre mondiale. Réquisitionné, j'ai commandé plusieurs navires. J'ai même remorqué un sous-marin de Cherbourg à Brest à la fin du conflit pour le protéger, alors qu'il avait passé toute la guerre dans le port à la merci des bombardements... Ah, cette guerre ! » Une guerre qui lui coûtera sa maison, entièrement détruite au Havre.

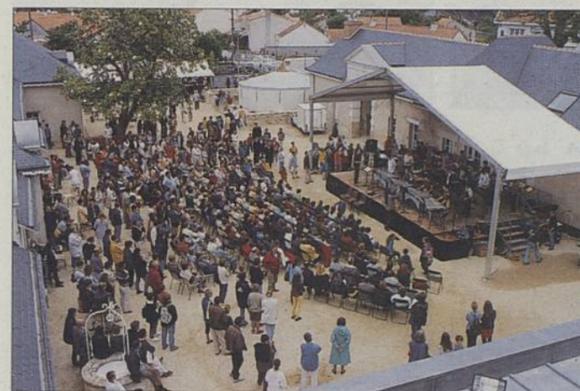
C'est en 1943 qu'il met pour la première fois le pied à Rezé. Marié à deux reprises et père de six enfants, Étienne Brissac a vécu une seconde partie de siècle plus heureuse. « En 1952, j'ai été nommé officier de port à Nantes et je suis parti en retraite à 67 ans. Toute ma vie a été marquée par l'océan ! » résume-t-il joliment.

Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier du Mérite maritime, Étienne Brissac a d'ailleurs rendu bon nombre de services à la Nation et à cette marine qui lui a ouvert ses portes alors qu'il n'était qu'un enfant. Aujourd'hui centenaire, accompagné de sa seconde épouse, Étienne Brissac sait recevoir. Le verbe encore juste et modéré. Étienne cultive toujours l'humilité ■

FÊTE DE LA BALINIÈRE

Notes musicales en images

Séduits par un programme éclectique et sympathique, 8 000 personnes ont participé à la fête de la musique organisée fin juin à la Balinière.



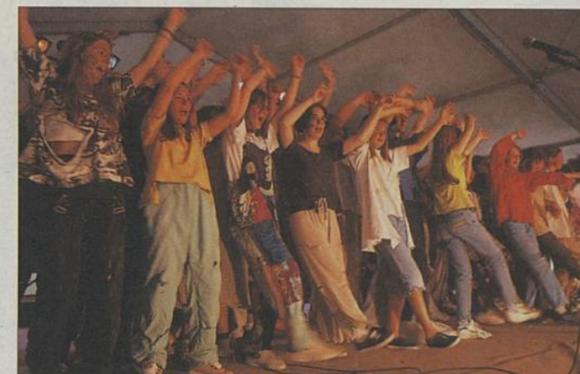
Une scène avait été installée dans la cour de la Balinière, où 500 personnes environ pouvaient prendre place. Les interventions de l'ensemble de musique baroque Stradivaria et du groupe Percu'passion, qui n'a pas son pareil pour faire vibrer les peaux, le bois et le métal de rythmes traditionnels africains, brésiliens et cubains, ont été particulièrement appréciées.



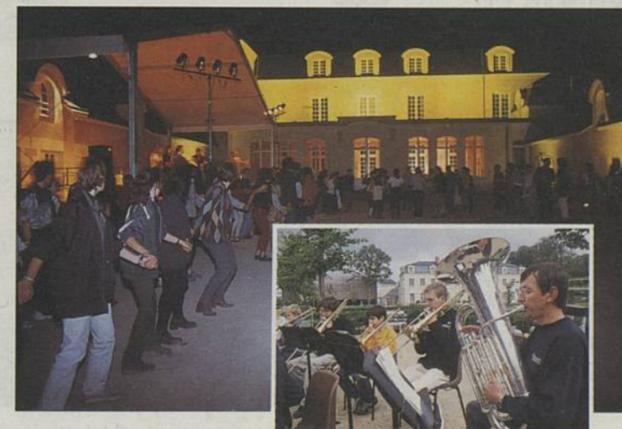
Avec Dou dou N'Diaye Rose et le Bagad Men Ha Tan, la fête de la Balinière a démarré très fort. Ambiance bon enfant, dialogue amusé avec le public, percussions croisant le souffle puissant des cornemuses et bombardes... Quel spectacle ! Présentes au premier rang, les danseuses de l'association des Sénégalais de Nantes ne s'y sont pas trompées qui ont rapidement rejoint sur scène les Bretons de Quimperlé et le sorcier des sons de Dakar.



Rock et jazz par les élèves de l'école municipale de musique et de danse, « Gainsbarre » vu par le Cabaret studio, polyphonies avec le groupe « Vocal les Mouettes »... Une quarantaine de concerts étaient inscrits au programme de la fête. Pour s'y retrouver, une plaquette était distribuée à l'entrée du centre musical. Grands et... petits ont été séduits. La Balinière, lieu de toutes les musiques, sait aussi accueillir tous les publics.



Les élèves des collèges Pont-Rousseau et Allende ont interprété des extraits de la comédie musicale à succès « Notre-Dame de Paris » avec un bel enthousiasme.



Dans la cour à la nuit tombée, comme lors du Fest-Noz et bal renaissance du samedi soir, ou dans le parc entre deux éclaircies, musiciens et danseurs ont contribué à faire de ce premier rendez-vous festif à la Balinière un grand moment de convivialité.

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (l'apprentissage de la citoyenneté, les droits et devoirs des enfants, etc.) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
e-mail : lemaire@mairie-reze.fr



Mots fléchés

Elles révolutionnent le 20 ^e siècle	Lettre grecque En Etat dès 1948	Réseau en cette fin de siècle Voyelles	Ne fait pas face Démonstratif	Il a fallu en faire avaler la pilule !	Événement qui a fait couler de l'ancre	Remises en question	Mondiales au 20 ^e siècle Indien
Événement de la fin des années 20				Taxe	Tenue en scène Part		
D'un continent				Nouveau dès 1960 et bientôt disparu		Ancien Césium	
Lettres en noir							Devant Marie
Accord russe En cheville							
Mises au sel Idéal pour partager				Romains	Sorti Changée d'enveloppe		
						Règle rigide Pic des Pyrénées	
				Fait un avoir		Événement des années 90	
N'a pas changé de voix	Gardiennage de la paix depuis l'après guerre			Pièce étrangère Panthère			Reste en carafe
Sa mort fut un événement	Se la coule douce en Egypte	Invention de cette fin de siècle	Celui des femmes depuis 1945			Lettres sur la ligne	
				Semi-consonne C'est nickel !	Toujours vert		Payés depuis 1936
Tombe sans bruit C'est le patron				Prend en filature Sans affaire			MAIRIE DE REZE
	Porte plumes Diplômés depuis peu						
Fin de vie		A un petit lit Tête de bétail		Fait changer de mot			Un spécialiste de l'arrosage
Lancée à Hiroshima en 1945						L'événement en 1969	
Vieux marin Ville du Japon			Ville de Hongrie	Au centre du salon Maladie de ce siècle			A fait l'événement début 99
		A Gagarine en 1961 Enlève					
L'événement en 1989	A une fée célèbre Exprime la surprise					Quand on l'a été, on se méfie	
Marqueras un essai sans jouer au rugby						Fait un bout de route	

Les événements du 20^e siècle

Philippe Imbert 2000

O	R	S	V	R	E	S	O
R	N	U	D	E	T	H	C
E	U	I	S	I	G	L	O
C	E	S	P	A	C	E	T
A	L	O	E	B	O	N	E
N	O	U	R	E	I	E	S
N	E	I	D	N	I	L	S
S	E	N	O	C	O	T	I
S	I	F	I	N	I	N	E
E	L	E	V	C	I	C	O
R	O	P	E	S	O	V	A
E	R	G	E	M	C	I	N
T	E	C	U	M	I	S	I
G	A	N	C	A	S	U	D
X	T	V	A	N	C	A	N
T	U	N	S	I	A	T	E
E	C	R	I	S	E	E	C
D	T	C	O	N	O	N	O



Nouvelle Agence Sud-Loire
13 allée de Touraine - 44400 REZÉ

Tél. 02 40 75 46 22

DES PROFESSIONNELS DE LA LOCATION À VOTRE SERVICE

APPARTEMENTS - PAVILLONS - LOCAUX COMMERCIAUX

Société Bretonne de Travaux Publics



TOUS TRAVAUX VRD

ASSAINISSEMENT - VOIRIE

TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Siège Social : DISSIGNAC B.P. 115 - 44612 ST NAZAIRE

Tél. 02 40 70 22 56 - 02 40 70 22 57

Fax 02 40 00 91 80

• SWISSFLEX • TRECA • BULTEX • EPEDA • DUNLOPILO • MERINOS • SIMMONS •

POINT LITERIE
Le bon sommeil à prix plume

Serenity
Des fauteuils dynamiques pour un confort extrême

FINANCEMENT SPÉCIAL ÉTUDIANT

GRANDE VENTE SOUS CHAPITEAU

du 16/09/00 au 15/10/00

500 matelas sommiers et lits A PRIX MASSACRÉS DIRECT D'USINE

NOUVEAU ! Salons et fauteuils de relaxation

Parking Atlantis St-Herblain

Tél. 02 40 92 07 84

DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H A 20H NON STOP

• SWISSFLEX • TRECA • BULTEX • EPEDA • DUNLOPILO • MERINOS • SIMMONS •

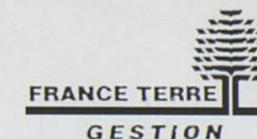
A LOUER APPARTEMENTS NEUFS DU T1 au T4 avec garages ou parking clos



SPÉCIALISTE DE LA MAISON EN LOCATION SUR NANTES ET SA PÉRIPHÉRIE

- Saint-Herblain
- Sainte-Luce
- Rezé
- Bouguenais
- Nantes
- Orvault

02.40.20.04.44



40 Boutiques

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

1.2.3
AMERICAN JEAN'S
ATOUT CADEAUX
BRICE
DIPAKI
ESPACE ANDRE
ETAM Prêt à porter
ETAM Lingerie
LAURENT CERRER
MARC ORIAN
MAROQUINERIE ALOIA
PHILDAR
SAN MARINA

SANTE / BEAUTE

ELITE COIFFURE
LA GENERALE D'OPTIQUE
PARAPHARMACIE E.LECLERC
PARFUMERIE LE TEMPS DE PLAIRE
PHARMACIE
SAINT KARL COIFFURE
YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS

COURIR
ESPACE CULTUREL
LECLERC VOYAGES
MAG PRESSE
MANEGE ENFANTS
PHONE SHOP

DECO / MAISON

ASTUS DECO
BLINEAU FLEURS

SERVICES

BPBA
FUJI IMAGE SERVICE
MISTER MINIT
ESPACE DAZIBAO
RAPID'COUTURE
TOP NET

RESTAURATION

BRIOCHE DOREE
CARAMELYS
FLUNCH
LA REZEENNE
PIZZERIA /GRILL L'ARLEQUIN

HYPERMARCHÉ E.LECLERC



1700 PLACES
dont 1200 couvertes

Venez
prendre
la Vie
côté fêtes !



Atout Sud

Ça bouge au Sud !

CENTRE COMMERCIAL REZÉ - ROUTE DE PORNIC

